


■ Lieu de rencontre

Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT)
47 avenue d'Azereix
BP 1629
65016 Tarbes
Bâtiment D
Tél : 05 62 44 27 00
Plan de situation 


Date limite d'inscription :
le 1er septembre 2017

■ Modalités d'inscriptions

L'inscription à la conférence **vaut convocation**.

Le repas (buffet) est offert par la DDT des Hautes-Pyrénées
Les frais de déplacement sont à la charge des participants ou de leur employeur

Pour les agents territoriaux

Pour des raisons d'organisation, veuillez confirmer votre participation au buffet par mail auprès de : carine.flahaut@cerema.fr
Les inscriptions se feront par votre service formation sur la plate-forme IEL du CNFPT avec le code Q2ENV058 (pas de bulletin papier) 
Une attestation de présence sera délivrée

Pour les services de l'état et autres organismes

Pour des raisons d'organisation, veuillez confirmer votre participation au buffet en cochant la case correspondante lors de votre inscription en ligne 

Aucune attestation de présence ne sera délivrée (sauf si nécessaire pour les remboursements de frais)

■ Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter

Didier Jeantroux - CNFPT de Toulouse au 05 62 11 38 53
Courriel : didier.jeantroux@cnfpt.fr

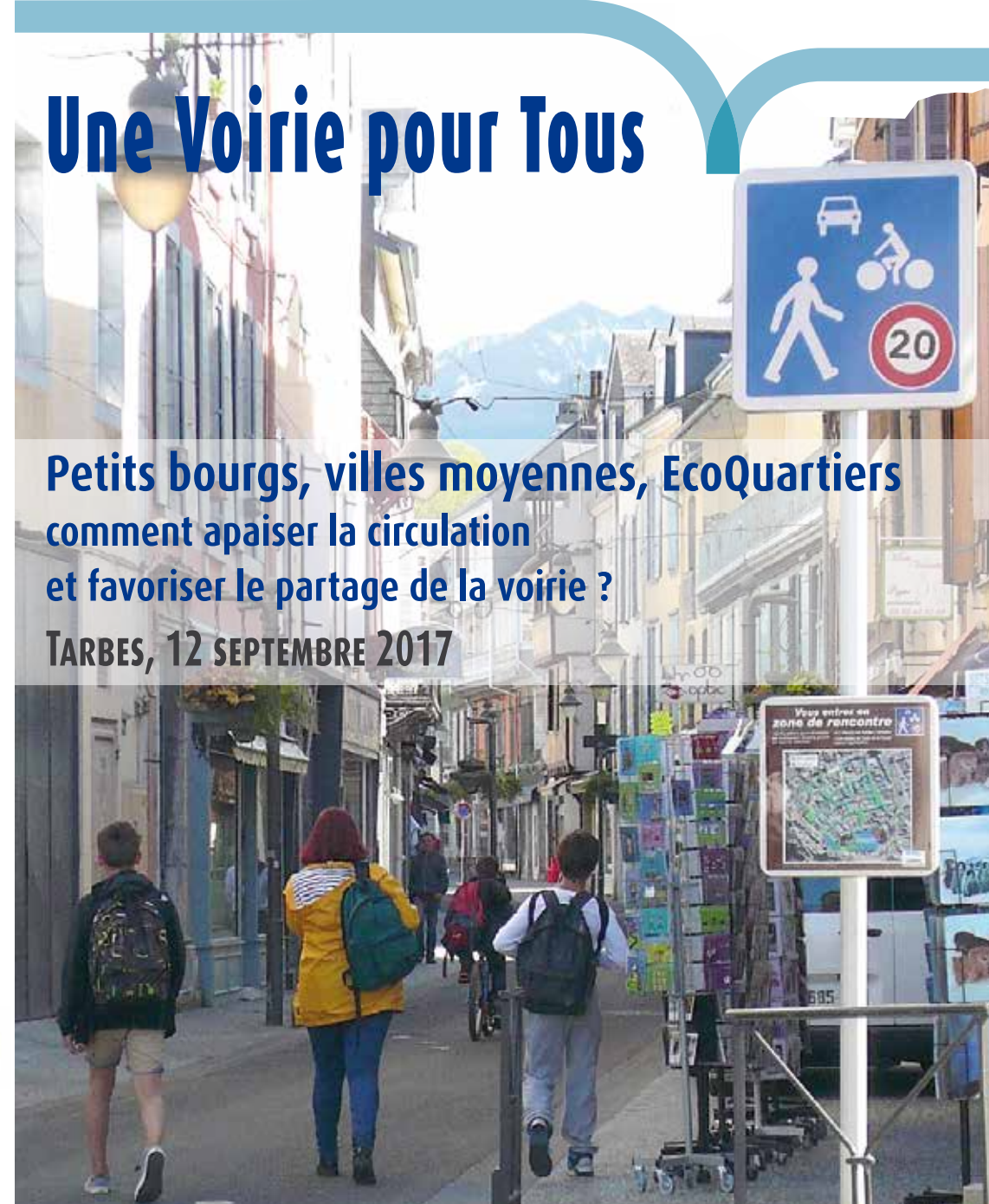
Sylvie Ortega - CNFPT - antenne de Tarbes au 05 62 93 68 10
Courriel : sylvie.ortega@cnfpt.fr

Carine Flahaut - CEREMA du Sud-Ouest au 05 56 70 64 61
Courriel : carine.flahaut@cerema.fr

Une Voirie pour Tous

Petits bourgs, villes moyennes, EcoQuartiers comment apaiser la circulation et favoriser le partage de la voirie ?

TARBES, 12 SEPTEMBRE 2017



Programme de la journée

L'extension des réseaux routiers à longtermes répondu au besoin de mobilité individuelle : la voiture était l'élément structurant de l'aménagement. De nos jours, les pouvoirs publics ont pris conscience des nombreux bénéfices à rechercher des solutions alternatives au « tout voiture »: bénéfiques à attendre en termes de santé mais également en termes économiques et sociaux. Les mobilités sont au cœur de la vie quotidienne et constituent un enjeu majeur de politique publique.

Le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 a fait évoluer le code de la route en introduisant le principe de prudence des conducteurs par rapport aux usagers les plus vulnérables et en définissant de nouvelles règles d'aménagement des voiries urbaines.

En 2014, l'Etat adapte le cadre réglementaire à travers le Plan d'Action pour les Mobilités Actives (PAMA). L'objectif est d'encourager l'usage du vélo et de la marche notamment pour les déplacements domicile-travail : décret 2015-808 du 02 juillet 2015: Mieux partager l'espace public, les règles évoluent !

L'apaisement des centre-bourgs favorise la vie locale et relance une dynamique au sein des communes Pour créer cet apaisement, chaque commune agit en fonction de ses moyens. Toutes les communes sont différentes en termes de taille, de configuration, de contrainte, d'histoire. Chacune doit trouver les solutions qui permettront de créer cet apaisement.

Dans le cadre de cette journée, diverses problématiques et solutions d'apaisement de la circulation seront présentées. Un projet d'aménagement pensé par des citoyens, les moyens mis en œuvre pour favoriser les mobilités douces dans un centre de ville moyenne, dans un centre historique, les aménagements en circulation apaisée en traversée de commune et dans des quartiers labellisés EcoQuartier. Et pourquoi pas changer les habitudes en mettant en place un dispositif d'auto stop organisé et sécurisé ?

Organisée en partenariat avec la DDT des Hautes-Pyrénées, le CNFPT délégation Midi-Pyrénées et le Cerema, cette journée d'échanges « Une voirie pour tous » montrera que quels que soient les difficultés et contraintes techniques ou financières des communes, des solutions sont toujours possibles pour se déplacer autrement et pour rendre la vie des habitants plus sereine et plus agréable.

Cette journée est destinée à tous les acteurs de l'aménagement de l'espace public urbain (Elus et techniciens des collectivités locales, Services de l'Etat, professionnels du secteur privé, associations...).



| | |
|-------|--|
| 9h00 | Accueil - café |
| 9h20 | Ouverture de la journée Interventions de Béatrice LAGARDE , <i>Préfète des Hautes-Pyrénées</i> et Michel PELIEU , <i>Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées</i> |
| 9h40 | Boîte à outils de l'aménageur pour apaiser la circulation Rappel des différentes règles d'aménagements issues du décret de juillet 2008 : Aire Piétonne - Zone de Rencontre - Zone 30 - Chaussée à Voie Centrale Banalisée, (Cerema) |
| 10h00 | Les éléments à prendre en compte avant d'aménager une traversée de commune Diagnostic de sécurité et propositions d'aménagements à travers l'exemple d'une commune. (Cerema) |
| 10h45 | La concertation pour une meilleure appropriation des projets d'aménagement par les citoyens Exemple de la commune de Gerde qui a organisé des temps d'échanges et des ateliers de concertation citoyenne pour réfléchir à ses projets de circulation apaisée et de mobilité Marc DECKER (<i>Maire de la commune de Gerde</i>), Un architecte (<i>Bureau d'études Habiter</i>) |
| 11h30 | Zone de rencontre et Plan Global de Déplacement Exemples de la ville de Bagnères de Bigorre qui étend sa zone de rencontre dans toutes les rues de son centre historique et de la Communauté de Communes Haute-Bigorre qui va réaliser une étude des mobilités à l'échelle des 24 communes rurales. Jean-Bernard SEMPASTOUS (<i>Maire de Bagnères-de-Bigorre - 1er vice Président de la Communauté de Communes Haute-Bigorre (CCHB)</i>), David TAPIE - Marie LASPLACES (<i>Services techniques mutualisés</i>) |
| 12h15 | Pause déjeuner sur place |
| 13h30 | Partage de la voirie et apaisement de la vie urbaine Exemple de la ville de Tarbes qui tend à dynamiser l'usage du vélo en ville et apaise la vie urbaine par une brigade équestre Gérard TREMEGE (<i>Maire de Tarbes - Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées</i>), Un représentant des services techniques de la ville de Tarbes |
| 14h15 | Des voiries et des espaces publics apaisés en EcoQuartier La démarche labellisée EcoQuartier et exemples d'aménagements des espaces publics pour apaiser les déplacements dans ces quartiers Catherine CHARMES (Cerema) |
| 15h00 | L'apaisement de la traversées de petites communes Exemples de petites communes des Hautes-Pyrénées qui ont apaisé et mis en valeur la traversée de leur centre-bourgs Marc GARROcq (<i>Maire de Bours</i>), Maryse CARRERE (<i>Maire de Lau-Balagnas - Présidente du Pays de Lourdes et Vallées des Gaves</i>) Daniel TULSA (<i>Directeur de l'Agence Départementale d'Assistance aux Collectivités</i>), Un représentant du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées |
| 15h55 | Le Rezo Pouce : un mode de déplacement simple, peu coûteux et efficace Rezo Pouce est un dispositif d'autostop organisé et sécurisé qui répond aux absences d'offre de mobilité que peuvent rencontrer de nombreuses personnes dans des secteurs non desservis par des transports collectifs. Alain JEAN (<i>Président fondateur de Rezo Pouce</i>) |
| 16h40 | Bilan et clôture de la journée Viviane ARTIGALAS , <i>Présidente de l'Association Départementale des Maires des Hautes-Pyrénées</i> |